

commande à tout le monde, il la possède à un haut degré. Quoique pauvre, il sait encore trouver le moyen de venir en aide aux nécessiteux, mêmes à ceux qui appartiennent au parti de ses ennemis. A ce sujet l'*Echo de Rome* relate un acte bien admirable accompli par le Vénérable Vieillard du Vatican. Nous laissons la parole à cet excellent journal :

"Le jour même où le Saint Père tenait ce langage simple et paternel, il s'est passé un fait qui prouve à la fois l'état d'avilissement où se trouvent beaucoup d'employés du nouveau régime et l'inséparable charité de Pie IX. Comme Sa Sainteté allait rentrer dans ses appartements une vieille femme, qui s'était glissée parmi les jeunes filles, lui tendit un papier en s'écriant d'un accent de désespoir : *de la part de mon fils!* C'était une supplique d'un pauvre employé au ministère des finances du roi et qui ne pouvant suffire avec ses appointements à nourrir ses vieux parents et sa propre famille, se retournait vers le Pape implorant sa pitié.

"Pie IX parut d'abord fort surpris d'une pareille démarche venant de tel endroit; mais le sentiment de la charité prévalut dans son cœur angélique, et il donna l'ordre à son aumonier d'envoyer le secours demandé quoique le suppliaut appartint au parti des spoliateurs. Comment ne pas vénérer cet homme-là et lui vouer son amour? Je doute fort que Victor-Emmanuel imite un pareil exemple."

La Religion de Jésus-Christ soutenue de la foi la plus ardente peut seule produire de tels miracles d'abrégeation.

Pendant que Pie IX continue ainsi à faire l'admiration du monde entier que fait le gouvernement piémontais? Pour répondre aux avertissements du Saint-Père, il décrète à une forte majorité la suppression des maisons religieuses non seulement de la ville de Rome, mais encore de tous les Etats Romains. Cependant, comme il craint un tant soit peu les protestations du Saint-Siège et les réclamations si le décret était mis tout d'un coup à exécution, le ministère italien s'est décidé à ne supprimer d'abord que les couvents de Rome dans un but d'utilité publique, après quoi la spoliation s'étendra à toutes les autres maisons religieuses, suivant l'opportunité. Il faut reconnaître que cette politique de destruction en détail a beaucoup de chances de succès dans ce siècle d'indifférentisme général.

La Prusse est bien la sœur jumelle de l'Italie. Le clergé catholique lui porte ombrage; elle voit qu'elle ne trouvera jamais dans ce clergé, la bassesse et le servilisme dont elle a besoin pour mener à bien ses empiètements toujours croissants dans le domaine religieux; elle voit que les ministres de la Religion du Christ préféreront toujours obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Aussi a-t-elle pris un moyen énergique de détruire cette opposition. Sur l'ordre de Bismark les Chambres prussiennes ont voté l'expulsion de tous les jésuites de l'empire allemand; on commenca par les plus fermes soutiens des droits de l'Eglise, le reste sera facile.

La guerre civile continue en Espagne; les catholiques sous les ordres de don Carlos combattent victorieusement contre les troupes d'Amédée et gagnent sans cesse du terrain. Le maréchal Serrano, généralissime des armées du gouvernement voyant que la force était impuissante a essayé de la trahison qui n'a pas mieux réussi.

Le 16 du courant, les habitants de la Rivière-Ouelle avaient la douleur de perdre leur vénérable curé, le Révérend Charles Bégin. Sa Sépulture a eu lieu jeudi le 20; un grand nombre de prêtres assistaient à la cérémonie.

Le 24, jour de la Saint-Jean-Baptiste, et fête patronale du peuple canadien, a été brillamment fêté dans tous nos grands centres de population.

Le chemin de fer intercolonial a été ouvert, lundi, entre

la Rivière-du-Loup et Cacoua. La locomotive et les wagons du convoi express, étaient magnifiquement décorés de drapeaux de verdure. La distance qui est de six milles a été franchie en 7 minutes, preuve que la voie est dans un excellent état.

Les études commerciales du Collège de Ste. Anne

A Dieu ne plaise que nous cherchions à déprécier les études classiques et à nier leurs avantages. L'homme qui se destine au sacerdoce, l'homme du monde, l'aspirant aux professions libérales, l'industriel même, voient dans les grandes et fortes études des auteurs classiques, leurs facultés s'agrandir, leurs vues s'étendre, leur imagination parcourir d'immenses horizons. Dans ces études, ils puisent une meilleure connaissance des hommes et des choses, et apprennent à raisonner leurs convictions.

Il est donc bien heureux, le jeune homme qui a pu et voulu suivre en entier les cours classiques de nos grandes maisons d'éducation. Mais en dehors de ces hautes études, il en existe d'autres dont l'utilité ne peut non plus être contestée. Nous voulons parler des études commerciales.

Pendant trop longtemps, le Canadien a négligé ces études et a publié qu'il est appelé à vivre dans un milieu éminemment commercial; pendant trop longtemps il a rétréci le cercle de ses aspirations, pendant trop longtemps il a cru que les seules carrières qui lui étaient ouvertes étaient le sacerdoce, l'agriculture et les professions libérales; pendant trop longtemps nos grandes institutions ont poussé les jeunes gens exclusivement vers ces carrières.

Cet état de chose a produit des effets désastreux sur nos jeunes gens, l'encombrement des professions libérales et la pénurie de marchands instruits et capables en ont été la conséquence rigoureuse. Une multitude d'individus déclassés se sont vus sur le pavé, obligés de vivre en parasites, sans utilité pour la société et pour le Créateur, qui les avaient placés dans le monde pour y remplir une tâche fructueuse.

Des hommes remplis du désir de travailler au progrès de la patrie ont vu ce malheur et ont essayé de le faire disparaître. Le clergé que l'on voit partout où il y a quelque bien à produire n'a pas été le dernier à s'engager dans cette nouvelle voie, l'un des premiers, au contraire, il a remarqué le déclassement de beaucoup d'hommes instruits et il a ouvert à la jeunesse studieuse un vaste champ d'action où elle peut conquérir une place honorable.

Il a fait connaître à cette jeunesse, l'infériorité où nous plaquait notre défaut d'instruction commerciale vis-à-vis de nos voisins et de nos compatriotes d'origine étrangère et lui a enseigné en même temps les moyens de la faire cesser.

Pour satisfaire aux besoins nouveaux, de nombreuses maisons d'enseignement commercial s'érigèrent dans différentes parties de la Province et chose remarquable presque toutes furent placées sans la direction du clergé. Parmi ces établissements le Collège de Ste. Anne fut un des premiers qui introduisirent l'enseignement commercial dans le programme de leurs cours. Les supérieurs de cette maison reconnurent bientôt les nécessités de l'époque actuelle et voulurent dans la mesure de leurs forces, contribuer au perfectionnement de l'enseignement public.

C'est de cette manière que s'établit au Collège de Ste. Anne cette division du cours en deux parties bien distinctes: le cours commercial qui est de quatre ans, et le cours classique de huit ans. L'exemple donné par Ste. Anne ne tarda